



ESPACES VERTS

« Eradiquer le charançon rouge du palmier n'est plus envisageable sur le pourtour méditerranéen », selon l'Anses

PUBLIÉ LE 07/01/2019 Par ISABELLE VERBAERE • Club : [Club Techni.Cités](#)

RÉAGIR



Anses

Un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), rendu public fin décembre, fait le point sur la progression du charançon rouge en France, spécialement sur le littoral méditerranéen où les palmiers sont menacés de disparition. Pour Philippe Reignault, directeur du laboratoire de la santé des végétaux de l'Anses, il n'existe pas de technique de lutte miracle.

Quel est le niveau d'infestation par le charançon rouge du palmier en France ?

Il existe deux situations différentes dans notre pays. La situation sur le pourtour méditerranéen est la plus préoccupante. Le charançon rouge du palmier y a été identifié pour la première fois dans plusieurs communes du littoral varois en 2006 puis s'est répandu extrêmement vite vers l'arrière pays et vers l'Ouest dans la région Occitanie. Aujourd'hui, il est présent de la frontière italienne à la frontière espagnole et en Corse. Plusieurs dizaines de milliers de palmiers sont attaqués et lorsque l'infestation n'a pas été détectée et traitée suffisamment tôt, la plante meurt en trois à cinq ans maximum. On trouve aussi des foyers d'infestation sur la façade Atlantique dans le Morbihan, en Seine-Maritime, mais ils sont plus récents et limités.

Quels dégâts commet ce ravageur ?

Le charançon se nourrit du tronc du palmier. On peut en trouver jusqu'à un millier sur la plante. Il est déclaré danger sanitaire de première catégorie. La lutte, encadrée par l'Etat, est obligatoire en particulier pour les collectivités locales. L'enjeu de cette lutte phytosanitaire est d'éviter que des foyers supplémentaires n'apparaissent, en Ile-de-France ou Nouvelle Aquitaine par exemple.

Est-il encore possible d'éradiquer cet insecte ?

Sur la côte atlantique, oui, à condition de mettre en place des mesures drastiques : éliminer les plantes les plus attaquées, cureter les parties malades, contrôler que tous les palmiers qui sont plantés sont sains. L'éradication du charançon rouge du palmier n'est plus envisageable sur le pourtour méditerranéen. Il est trop tard pour faire disparaître l'insecte de manière irréversible. Les efforts déployés par plusieurs collectivités territoriales et les services de l'Etat en sont la preuve. Il s'agit plutôt de stabiliser les populations afin de réduire leur impact sur la mortalité des palmiers, tout en contrôlant aussi longtemps que possible son aire d'extension géographique.

Comment y parvenir ?

Deux stratégies sont envisageables. Soit on déploie une lutte généralisée sur le territoire concerné en jouant sur la complémentarité entre les différents outils disponibles comme le piégeage de masse, l'injection d'insecticide (benzoate d'émamectine) dans le tronc du palmier et la lutte biologique. Mais il y aura quand même des pertes, c'est inévitable. Soit on décide de mettre le paquet pour sauver les plus beaux palmiers, ceux qui ont un intérêt patrimonial, emblématiques du paysage, et on plante d'autres arbres qui ne sont pas attaqués par les charançons, pour les zones non protégées. C'est de la responsabilité des gestionnaires du risque, les collectivités, de déterminer quel est le scénario à retenir.

Quels outils ont fait leur preuve pour lutter contre ce ravageur ?

Il n'y a pas de solution miracle ! L'efficacité des différents outils dépend de nombreux facteurs comme la densité de palmier, le climat, etc... L'injection de benzoate d'émamectine combinée au piégeage de masse est la moins chère. En revanche, la combinaison des deux produits de lutte biologique, des champignons ou des vers microscopiques qui parasitent le charançon, associés au piégeage de masse est celle qui a le moins d'impact sur l'environnement.

FOCUS

Le rhynchophorus ferrugineus, ce coléoptère nuisible

Description : L'adulte mesure en moyenne 35 mm de long et 12mm de large. Il est brun-rouge avec un long rostre incurvé. Les femelles pondent 200 à 300 œufs à la base des jeunes

palmes ou dans des blessures sur les palmes et les troncs. Les larves qui sont brun jaune et sans patte, se nourrissent des tissus vasculaires en forant l'intérieur des palmes.

Origine : Inde jusqu'à Taiwan, Malaisie et Philippines

Les plantes hôtes : de nombreuses variétés de palmiers en particulier phoenix dactylifera et le phoenix canariensis ainsi que certaines agaves (agave americana et saccharum officinarum).

Les dégâts : les premiers symptômes n'apparaissent que bien après le début de l'infestation. On observe alors des palmes vertes cassées. Les arbres fortement attaqués perdent la totalité de leurs palmes et le pourrissement des troncs aboutit à leur mort.

Source : Fredon

SUR LE MÊME SUJET

- **Pyrale du buis : des dérogations possibles à l'interdiction des pesticides**
- **Les espaces verts, atout santé des villes**

COMMENTAIRES

0 | RÉAGIR

Ajouter un commentaire

Vous êtes connecté comme **cyrillepac**

Votre message*

Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

SOUMETTRE LE MESSAGE

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Groupe Moniteur - Antony Parc 2, 10 place du Général de Gaulle, La Croix de Berny – BP 20156, 92 186 Antony Cedex ou en cliquant ici.

L'ACTU TECHNIQUE

- **Sur la Meuse, les aménageurs font le choix de la protection des espèces**

Rectifiée, recalibrée, aménagée, la Meuse, troisième fleuve de France, a souffert des travaux effectués pour la navigation et la lutte contre les inondations. Au point de voir la disparition de deux espèces emblématiques de ce fleuve : le saumon et la loutre ...

■ **Prévenir la corruption et sécuriser ses procédures internes**

L'Agence française anticorruption a pour mission de vérifier que les organisations publiques et privées mettent bien en œuvre des moyens adaptés pour lutter contre la corruption. Elle commence à contrôler des collectivités pour vérifier que celles-ci ont ...

■ **Des prairies « cicatrisent » des sols d'anciennes usines**

L'établissement public foncier Nord-Pas-de-Calais teste le verdissement temporaire d'anciens sites industriels. En ensemençant des terrains avec des semis adaptés, il les préserve tout en réduisant ses coûts d'entretien. ...

■ **Réglementations : ce qui a changé au 1er janvier**

Voici ce que les services techniques doivent connaître des textes adoptés fin décembre et des nouvelles obligations entrées en vigueur au 1er janvier. ...

OFFRE DÉCOUVERTE **30 jours gratuits !**



SUIVEZ-NOUS

Une marque
du groupe



Infopro Digital

Contact

Mentions légales

RGPD

Publicité

Abonnements

© Club Techni.Cités 2019